



Assemblée Générale de l'Ariena - 30 mai 2017

# RAPPORT D'ACTIVITES 2016



1977 - 2017

Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace



© Pierre Bichwiller/Ariena



Association régionale  
pour l'initiation  
à l'environnement  
et à la nature en Alsace

6 route de Bergheim  
67600 Sélestat  
03 88 58 38 48  
info@ariena.org  
ariena.org  
Ariena Alsace

# EDITO

L'Ariena a vu le jour il y a quarante années grâce à la volonté d'Alsace Nature de donner une structuration cohérente aux réseaux liés à la nature, répartie en trois volets : la défense de la nature par Alsace Nature, la gestion des milieux naturels par le Conservatoire des sites alsaciens et l'éducation à la nature et à l'environnement par l'Ariena. Depuis, nous avons, grâce aux administrateurs et salariés qui se sont succédés, poursuivi la construction de l'édifice, pierre par pierre avec à nos côtés des représentants des collectivités territoriales et locales, ainsi que des services de l'Etat.

Afin de construire un réseau en cohérence, nous nous sommes dotés d'outils : outils de gestion (aide au réseau, conseils juridiques et comptables, suivi de dossiers, etc.), formation professionnelle, création d'un label territorial (CINE), portage d'opérations à destination du réseau (ex : Protéger l'environnement, j'adhère !), édition de cahiers à destination des scolaires, etc. La liste est longue et montre la force de nos engagements.

Nos actions répondaient à un objectif principal : mettre en œuvre une politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement voulue par la Région et les deux Départements, et ceci au service de tous les publics alsaciens. En 2016, la nouvelle structuration des régions change la donne. Les compétences sont redistribuées, et des territoires assemblés.

Dès lors, nous partons à la rencontre des associations et des réseaux d'éducation à l'environnement de Champagne Ardenne et de Lorraine. L'objectif étant de mieux se connaître et d'œuvrer ensemble afin d'être un interlocuteur de la grande région, en portant les valeurs associatives dédiées au respect de la nature et de l'environnement sur ce nouveau territoire.

La démarche est lente et difficile : nous nous confrontons à des modes de fonctionnement souvent divergents, nous rencontrons de nouveaux défis à lever et alourdissons notre charge de travail avec un effectif déjà réduit.

Corrélativement, le Conseil départemental du Bas-Rhin, pour répondre à ses évolutions et contraintes budgétaires, choisit un nouveau mode de fonctionnement et met en place un appel à manifestation d'intérêt. Le budget du réseau et de l'Ariena est fortement impacté par ce changement. Nous rappelons que notre rôle historique en tant que partenaire des collectivités vise plusieurs objectifs : celui de coordonner les demandes et les projets territoriaux et d'en assurer l'excellence, de faciliter les démarches de nos associations membres, d'être un relais auprès des services des collectivités et d'assurer une part importante de gestion. Pour tenir ces objectifs de mutualisation et d'économie d'échelle, nous avons besoin de leur soutien.

40 années de structuration forte, cohérente et enviée dans de nombreuses autres régions seront-elles mises à mal par une démarche de changement ayant pour perspective l'amélioration des systèmes ?

**Anne-Marie Schaff**  
Présidente de l'Ariena

## Sommaire

### Edito

### Une association régionale

- Organisation et fonctionnement ..... pages 4 et 5
- Partenaires ..... page 6
- Le réseau Ariena ..... page 7
- Ressources et domaines d'action ..... page 8

### Actions 2015

- ANIMER et mobiliser un réseau ..... pages 10 et 11
- ACCOMPAGNER les associations, les partenaires et les projets ..... pages 12 et 13
- COOPÉRER, s'ouvrir à d'autres et mutualiser ..... pages 14 et 15
- SORTIR, promouvoir une pédagogie en pleine nature ..... pages 16 et 17
- FORMER les professionnels de l'animation nature ..... pages 18 et 19
- INNOVER, favoriser l'initiative associative ..... pages 20 et 21

### Enjeux et perspectives ..... pages 22 et 23

# UNE ASSOCIATION REGIONALE

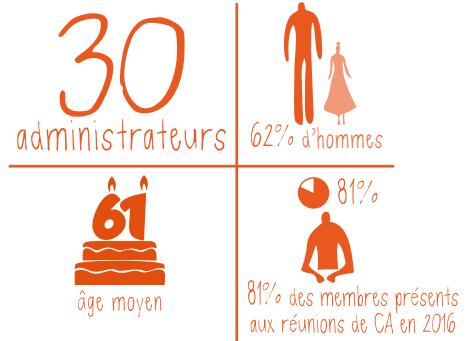


# ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Dès la création de l'Ariena en 1977, la composition et le mode de fonctionnement de ses instances reflètent une volonté de dialogue et de réflexion entre les associations et leurs partenaires publics. Administrateurs bénévoles au sein du Conseil d'administration, les représentants d'associations, de collectivités et d'instances régionales portent le projet associatif de l'Ariena en veillant au respect de l'objet et des valeurs de l'association. Ils le mettent en œuvre en s'appuyant sur les compétences de l'équipe salariée. Cette répartition des rôles entre bénévoles et salariés constitue un gage de rigueur et de transparence en matière de gouvernance tout en favorisant un fonctionnement structuré mais néanmoins dynamique.

## Gouvernance de l'Ariena par les administrateurs bénévoles

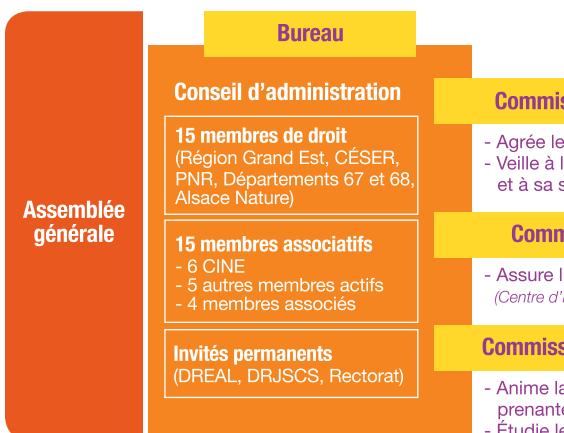
© Céline Langais/Ariena



### Le cadre statutaire

<b>Status</b> modifiés par l'AGE du 23/09/2013
<b>Règlement intérieur</b> modifié le 03/04/2014
<b>Charte d'adhésion et de participation au réseau associatif de l'Ariena</b> adoptée par l'AG du 01/06/2007

### Les instances



\*ENE : Éducation à la nature et à l'environnement

## Mise en œuvre du projet par l'équipe salariée

au 1<sup>er</sup> avril 2017



13 → 11,6  
salariés ETP



## Conseil d'Administration de l'Ariena au 1<sup>er</sup> avril 2017

### Membres de droit

Conseil régional Grand Est	Bernard GERBER
Conseil régional Grand Est	Sylvain MARCELLI
Conseil régional Grand Est	Cléo SCHWEITZER
Conseil régional Grand Est	Catherine ZUBER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Marcel BAUER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Catherine GREIGERT
Conseil départemental du Bas-Rhin	Yves LE TALLEC
Conseil départemental du Haut-Rhin	Pierre BIHL
Conseil départemental du Haut-Rhin	Michel HABIG
Conseil départemental du Haut-Rhin	Emilie HELDERLÉ
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	Marie-Paule GAY / Christine LHEUREUX
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Daniel BASTIAN / Jean MATHIA
CÉSER Grand Est	Annick de MONTGOLFIER
CÉSER Grand Est	Sylvia PIERSON
Alsace Nature	Anne-Marie SCHAFF (Présidente)

### Membres actifs

#### Collège CINE

Atouts Hautes-Vosges	Patrick FOLTZER
La Grange aux Paysages	Alexis REUTENAUER
Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale	<b>Marielle TREMELLAT</b> (Trésorière)
Le Moulin	Bernard SIGRIST / Henri JENN
Petite Camargue Alsacienne	Michel SAMSO / Sylvie CHOQUET
Strasbourg Initiation Nature Environnement	Frédéric DECK / Bruno ULRICH

#### Autres membres actifs

Alter Alsace Energies	Christophe HARTMANN
LPO Alsace	Mado WEISSGERBER-SIGEL
Maison de la nature Bruche Piémont	Jean-Claude RODRIGUEZ
Les Piverts	Joseph ROSSLER / Emmanuel POLEWIACK

### Membres associés

AGF	<b>Bernard WINDENBERGER</b> (Secrétaire)
Conservatoire des Sites Alsaciens	Jean EYMANN
OCCE 67	Marie-Pascale HANSMANN
PEP Alsace	Fernand VANOBBERGHEN

### Membres invités permanents

DREAL Grand Est	Marie JACQUET / Richard MARCELET
Rectorat de l'Académie de Strasbourg	Emmanuel CLAERR

### Invités

DRJSCS* Grand Est	Isabelle DELAUNAY
-------------------	-------------------

\*DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

L'équipe permanente de l'Ariena est dédiée à l'animation et à l'accompagnement de son réseau et de ses partenaires. Elle s'appuie sur un ensemble d'expertises spécifiques et complémentaires :

Direction	Elisabeth Lesteven	03 88 58 38 49	direction@ariena.org
Coordination du réseau et des partenariats	Olivier Duquénois	03 88 58 33 86	olivier.duquenois@ariena.org
Animation de dispositifs, conception d'outils et accompagnement pédagogiques	Mathieu Hilaire	03 88 58 38 47	mathieu.hilaire@ariena.org
Formation professionnelle et continue	Guillaume Simon	03 88 58 38 47	guillaume.simon@ariena.org
Accompagnement du réseau, vie associative, communication	Blandine Bidault	03 88 58 38 55	formation@ariena.org
Partenariats avec les entreprises et les collectivités, projets transfrontaliers	Fabio Bortolin	03 88 58 38 55	fabio.bortolin@ariena.org
Comptabilité, gestion	Céline Langlais	03 88 58 38 56	celine.langlais@ariena.org
Illustration, infographie	Hélène Leroy	03 88 58 38 44	helene.leroy@ariena.org
Secrétariat, logistique, entretien	Roselyne Gitter	03 88 58 38 45	comptabilite@ariena.org
Education nationale	Anita Schweitzer	03 88 58 38 45	anita.schweitzer@ariena.org
	David Felix	03 88 58 38 45	david.felix@ariena.org
	Cyril Leroy	03 88 58 38 46	cyril.leroy@ariena.org
	Brigitte Zirgel	03 88 58 38 48	brigitte.zirgel@ariena.org
	Maria Vidal		
	Céline Gutzwiller	03 88 58 38 47	celine.gutzwiller@ac-strasbourg.fr

Ludmila Terres (stagiaire en Master Communication Scientifique), Dylan Richard et Alexandre Coelho (volontaires en Service Civique) viennent en appui à l'équipe salariée, pour des missions techniques, pédagogiques et de communication.

# PARTENAIRES

## Ariena

L'Ariena regroupe depuis 1977 les associations, les collectivités (Région Alsace, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), les Parcs naturels régionaux, les services de l'Etat (Dreal, Rectorat de l'Académie de Strasbourg, DRJSCS) et des représentants du CÉSER.



## Une politique concertée

Cette configuration a permis d'instaurer une politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement entre la Région et les Départements à laquelle sont associés les services de l'Etat.



## Des missions régionales

Ce partenariat, unique en France, permet à l'Ariena de développer ses missions qui consistent à :

- Animer, mobiliser et représenter son réseau
- Accompagner les associations, les partenaires et les projets
- Coopérer, s'ouvrir à d'autres et mutualiser
- Sortir, c'est à dire promouvoir une pédagogie en pleine nature
- Former les professionnels
- Innover en s'appuyant sur la capacité d'initiative des associations



## Des actions territoriales

Dans le cadre de ces missions, l'Ariena, les associations et les collectivités agissent en partenariat avec un grand nombre de structures publiques ou privées dans l'ensemble des territoires :

- Les communes, communautés de communes, pays, eurodistricts, etc.
- Les établissements publics (Agence de l'Eau Rhin Meuse, Ademe, etc.)
- Les syndicats mixtes (SMICTOM d'Alsace centrale, etc.)
- Les entreprises (Suez, EDF, Weleda, etc.)
- Les fondations (Nature et Découvertes, Terra Symbiosis, etc.)
- Les réseaux associatifs (Sara-CPCA, Crajep, Alsace Active, etc.)



## Des publics sensibilisés

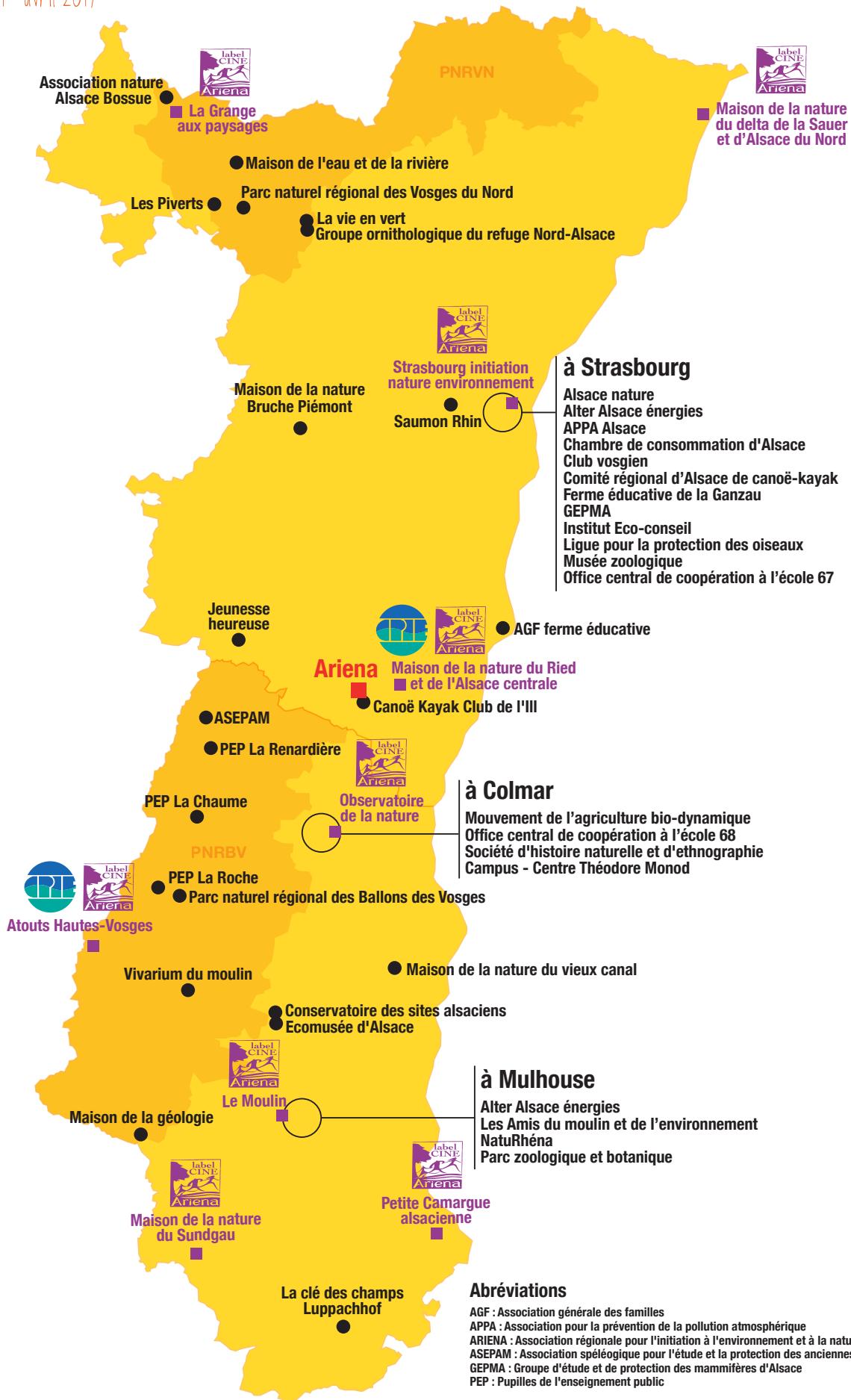
Cette organisation a permis de sensibiliser 219 000 personnes en 2016 :

- 153 000 scolaires de la maternelle au lycée (70%),
- 35 000 adultes, sur leur lieu de travail ou pendant leurs loisirs (16%),
- 27 000 enfants et jeunes en dehors de l'école, pendant leurs loisirs (12%)
- 4 000 personnes en formation (2%).



# LE RESEAU ARIENA

au 1<sup>er</sup> avril 2017

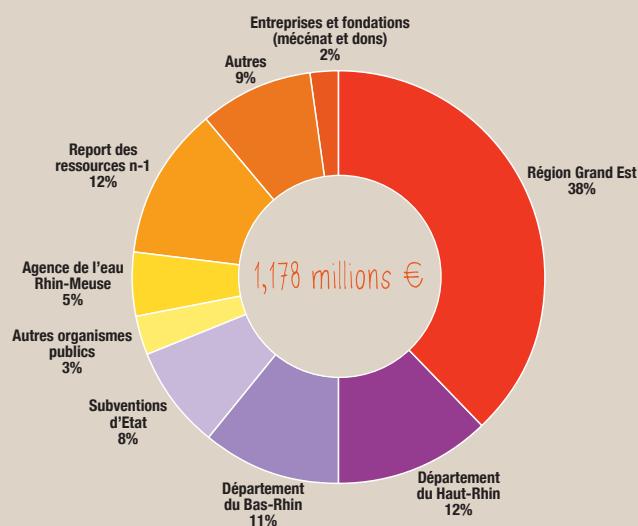


## Abréviations

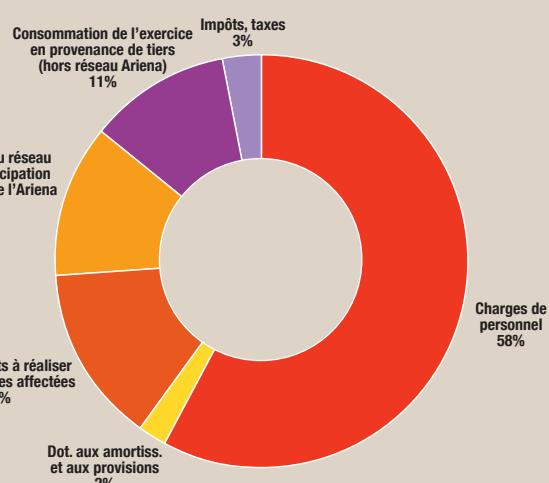
**ASSOCIATIONS**  
AGF : Association générale des familles  
APPA : Association pour la prévention de la pollution atmosphérique  
ARIENA : Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace  
ASEPAM : Association spéléologique pour l'étude et la protection des anciennes mines  
GEPM : Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace  
PEP : Pupilles de l'enseignement public

# RESSOURCES ET DOMAINES D'ACTION

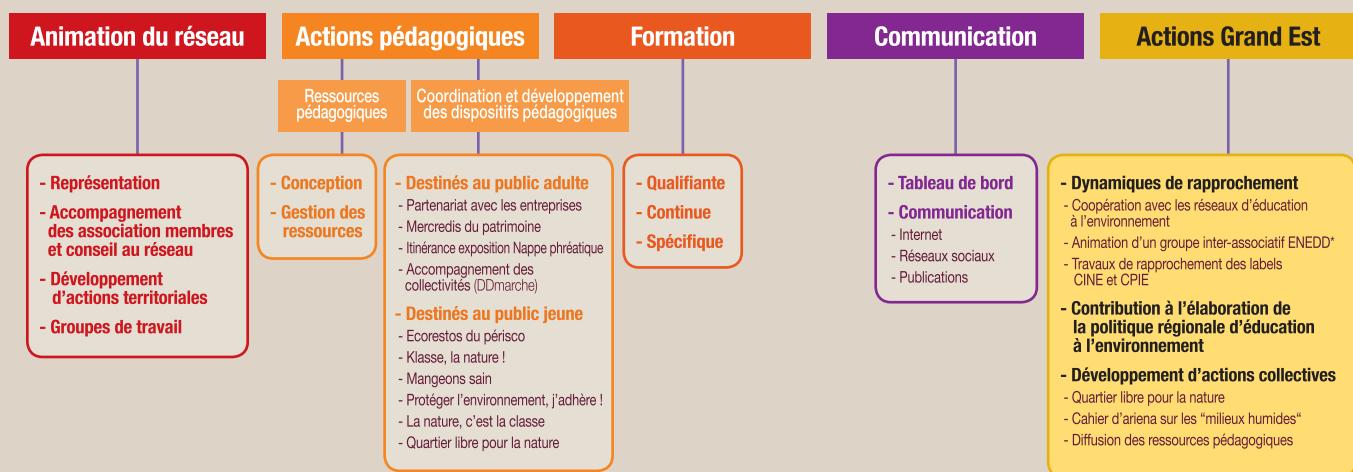
## Répartition du budget 2016 de l'Ariena selon les financements



## Répartition des charges 2016 selon leur nature



## Missions et domaines d'intervention de l'Ariena en 2016



Les collectivités et les services de l'État qui s'engagent depuis 40 ans au sein de l'Ariena ont fait le pari de l'efficacité associative régionale. Ils soutiennent l'Ariena et à travers elle ses missions régionales de tête de réseau, indispensables à une action coordonnée entre associations et collectivités. Citée en exemple dans différents cadres professionnels et également par le Ministère de la vie associative dans un guide d'usage de la subvention, ce n'est pas uniquement l'Ariena mais l'ensemble de ses membres associatifs et partenaires publics qui concourent à ce cadre de partenariat efficace. Par leur soutien, la Région, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les services de l'État ont contribué à la mise en place d'un dispositif d'actions concertées qui n'a pas d'équivalent ailleurs en France. A l'heure des efforts budgétaires, ressentis par les associations depuis déjà plusieurs années, l'action publique qui s'exprime à travers l'Ariena doit rester prioritairement coordonnée et concertée pour préserver son efficacité.

# ACTIONS 2016



© Marie-Hélène Bath/Ariena



© Fabio Bortolin/Ariena

# ANIMER

**A la tête d'un réseau composé d'une cinquantaine de structures, l'une des missions principales de l'Ariena est de favoriser les liens entre ses membres et d'impulser des actions collectives. En s'appuyant sur les compétences et les complémentarités des associations, l'Ariena crée et anime, avec ses membres, un grand nombre de programmes pédagogiques qui répondent à des enjeux de sensibilisation identifiés par les partenaires publics ou les acteurs locaux.**

## Un outil d'animation territoriale

L'abondance de l'eau en Alsace fait parfois oublier son rôle déterminant pour la vie quotidienne et l'importance de préserver la qualité de cette ressource. A l'initiative de la Région Alsace, et avec de nombreux partenaires franco-allemands, a été conçu un support d'information et de sensibilisation à destination des décideurs sur le fonctionnement de la nappe phréatique et plus largement sur l'importance de préserver et d'améliorer la qualité des eaux souterraines. 2016 marque la 10<sup>ème</sup> année d'existence de ce programme pédagogique "Nappe phréatique du Rhin supérieur" coordonné depuis sa création par l'Ariena. Ce programme, soutenu par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, est composé d'une exposition itinérante et d'animations pédagogiques. Ce dispositif, didactique, illustré et interactif est accueilli par des collectivités

locales qui souhaitent sensibiliser leurs habitants et plus particulièrement les décideurs (élus, agents des collectivités, professionnels de l'eau, agriculteurs, industriels, aménageurs, etc.) à la fragilité et à la préservation de la nappe phréatique. L'objectif étant la mise en œuvre d'actions locales ambitieuses, à la mesure de l'engagement attendu de tous. Concevoir et animer un programme pédagogique régional, identifier et rassembler les compétences autour d'une thématique pour en faire bénéficier l'ensemble du territoire alsacien : tel est le rôle porté par l'Ariena et sa plus-value en tant que tête de réseau. Elle organise également des temps de formation et d'échanges entre animateurs afin qu'ils puissent actualiser leurs connaissances et assurer des animations de qualité, adaptées à chaque public et à chaque contexte.



© Diane Bruyas/Ariena

**10**  
ans  
8 000 personnes sensibilisées  
630 animations - 52 sites d'accueil

# 20 ans d'impulsion de projets scolaires

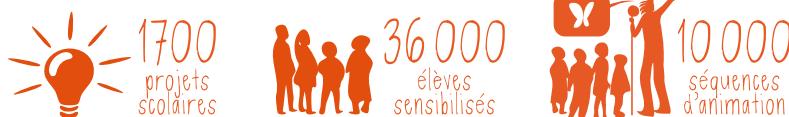
Le dispositif "Protéger l'environnement, j'adhère !" a célébré son 20ème anniversaire en 2016. Il a permis, depuis 1996, la réalisation de plus de 1700 projets pédagogiques grâce au soutien financier de nombreux partenaires publics et privés.

Ce dispositif s'adresse aux enseignants, de la maternelle au lycée, qui souhaitent mettre en œuvre un projet en bénéficiant de l'accompagnement d'un animateur nature pour une durée de 12 à 15 heures. Ces projets, co-construits entre l'enseignant et l'animateur, se déroulent sur l'ensemble de l'année scolaire et ont pour ambition d'amener les élèves à être acteurs de la préservation de l'environnement à travers une démarche pédagogique basée sur l'expérience, le contact avec le terrain et le vécu dans la nature. L'originalité de cet appel à projet réside dans l'attribution de temps en face-à-face pédagogique par un animateur professionnel formé à la mise en œuvre de projets d'éducation à l'environnement, plutôt que dans l'octroi d'un financement.

L'Ariena, dans son rôle d'animation de réseau, impulse, mobilise, coordonne le dispositif, met en lien les différents acteurs et valorise les projets. La longévité et la vitalité de ce dispositif pédagogique spécifique à l'Alsace s'expliquent par le partenariat établi entre l'Ariena, son réseau associatif et les partenaires publics et privés. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 71 projets ont été soutenus, ce qui représente un volume de 843 heures d'animation réalisées par 14 associations membres du réseau Ariena auprès de 1556 élèves.



Pour en savoir plus  
<http://pej.ariena.org/>



## Volontaires de nature

Depuis 2011, l'Ariena est agréée par la DRJSCS, à l'échelle de l'Alsace, pour accueillir, avec ses associations membres, des jeunes dans le cadre du Service Civique. Cet agrément, valable pour deux ans, suppose l'établissement d'un programme et un calendrier précis d'accueil des volontaires par chaque association. L'Ariena coordonne les différentes démarches administratives (renouvellement de l'agrément, demandes d'accueil, bilan annuel, etc.), relaie les informations utiles pour les volontaires et les associations (formations pour les volontaires et les tuteurs, etc.) et renseigne ses membres lorsqu'ils rencontrent un problème en particulier. Elle transmet également les questions et les demandes de son réseau aux interlocuteurs de la



DRJSCS en charge du dispositif. La participation de l'Ariena à ce dispositif, ainsi que l'accueil de stagiaires, est une manière de contribuer à la formation et l'insertion des jeunes. La présence et l'implication de ces jeunes volontaires a également un impact très positif car ils apportent un dynamisme et une énergie réelle au sein des associations, notamment celles ayant peu de salariés.

30 jeunes accueillis par 20 associations du réseau Ariena, pour 6 à 8 mois, en 2016 et 2017

**40 ANS d'ACTIONS EN 40 DATES**

Depuis sa création, l'Ariena impulse et coordonne des dispositifs pédagogiques construits avec ses membres et ses partenaires publics et privés. D'abord destinés principalement aux scolaires, ils se sont peu à peu diversifiés et s'adressent aujourd'hui à un large public, dans des contextes et sur des thématiques très variés (ex : élus locaux, cuisiniers de collèges, équipes de préscolaires ou centres socio-culturels, salariés d'entreprises, agents de collectivités, etc.). A ce jour, l'Ariena anime une douzaine de dispositifs différents mis en œuvre par et pour ses membres.

- 1996**  
"Protéger l'environnement, j'adhère!"
- 2002**  
"LIFE Rhin Vivant" (jusqu'en 2006), animations et conception d'outils pédagogiques dans le cadre de la remise en eaux des bras morts du Rhin
- 2007**  
"Exposition itinérante sur la Nappe phréatique du Rhin supérieur"
- 2011**  
"Eco-responsable à loisirs"
- 2012**  
"Eaux Boues du cycle"
- 2013**  
"Mangeons sain"
- 2014**  
"Quartier libre pour la nature"
- 2015**  
"Les écorestos du périscop"
- 2016**  
"La nature, c'est la classe"



© Marie-Hélène Bath/Ariena

# ACCOMPAGNER

**Le contexte économique tendu et les nombreux changements intervenus dans la réorganisation territoriale ont fragilisé les associations. Partenaires d'un nombre important d'acteurs publics et privés, elles doivent veiller à leur équilibre financier, consacrer un temps conséquent au suivi administratif des projets tout en poursuivant leur action sur le terrain. Ces circonstances ont conduit l'Ariena à accentuer l'accompagnement de ses membres au quotidien : conduite de partenariats, gestion financière, pérennisation des activités et des emplois, recherche de financements, mutualisation de moyens techniques et pédagogiques, développement de projets locaux, animation de territoire, communication, formation, etc.**

## Un patrimoine humain

Les associations du réseau Ariena sont en grande partie professionnalisées : en employant des salariés, elles contribuent à la dynamique d'emploi des territoires locaux. Au-delà des emplois qu'elles gèrent, elles sont également responsables de personnes en période de stage, formation, ou volontariat (Service Civique). À travers leur capacité à animer des emplois locaux, à former et à accompagner de nombreux demandeurs d'emplois, les associations jouent un rôle social élevé. Cette dimension humaine du réseau Ariena nécessite d'être accompagnée afin que les bénévoles et dirigeants associatifs puissent assumer

leurs responsabilités sociales. L'Ariena propose un appui individuel qui relève de plusieurs compétences ou dimensions associatives :

- la gestion financière (comptabilité, pilotage budgétaire, etc.) grâce à l'apport d'un nouveau salarié en formation d'expertise comptable au sein de l'Ariena
- la gestion sociale et des ressources humaines (droit et protection sociale, management, convention collective, etc.)
- la formation des équipes et des bénévoles (plans de formation, évolution des OPCA et critères de prise en charge, comptes personnalisés, etc.)

• le montage de projets locaux et les relations contractuelles avec les acteurs publics et privés

- les appuis techniques dans le cadre de démarches de DLA (Dispositifs locaux d'accompagnement, coordonnés par Alsace Active) qui concernent souvent les orientations associatives ou les dimensions sociales et salariales des associations. L'Ariena propose un appui direct à son réseau et contribue aux travaux régionaux du DLA.

**262**  
salariés soient 170 ETP  
consacrés à l'éducation à l'environnement :  
c'est ce que représente le réseau Ariena

# Un cadre partenarial en pleine évolution

Depuis 1991, un appel à projets régional d'éducation à l'environnement réunissant les trois grandes collectivités alsaciennes (Région Alsace, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) et associant la DREAL Alsace permettait aux associations de soumettre leurs propositions d'actions de sensibilisation directement aux collectivités, par l'intermédiaire technique de l'Ariena. Les réformes territoriales (nouvelle région Grand Est, loi NOTRe) mises en œuvre en 2016 ont fait évoluer ce cadre partenarial unique en France. L'appel à projets 2017 transmis par l'Ariena à l'ensemble des associations de son réseau regroupe aujourd'hui la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Haut-Rhin (CD68) et la DREAL Grand Est. De nouveaux critères ont été mis en avant par la nouvelle Région qui soutient les actions vers les publics scolaires et les clubs nature. 80 projets issus de 30 associations ont ainsi été transmis via l'Ariena et cet appel à projets. La Région, le CD68 et la DREAL maintiennent leur effort financier pour 2017.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a fait évoluer sa politique de soutien aux associations d'éducation à la nature et à l'environnement par la mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) et de nouveaux critères de subvention. Les projets soutenus doivent être en lien direct avec les objectifs de préservation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles et doivent s'adresser aux scolaires et principalement aux collégiens. Par ailleurs, le CD67 maintient son soutien aux projets de sensibilisation et de formation sur le thème de l'alimentation dans les collèges (dispositif "Mangeons sain"). L'enveloppe globale de soutien du CD67 baisse de 25% par rapport à 2016. Enfin, l'appel à projets "Quartier Libre pour la Nature", conçu par la DREAL Alsace et l'Ariena, a été développé à l'échelle du Grand Est, avec la DREAL et les réseaux associatifs lorrains et champ ardennais. Ce dispositif a été victime de son succès : 45 projets ont été déposés sur le Grand Est mais seuls 3 projets ont pu être soutenus

en Alsace. L'Ariena s'emploie à mobiliser de nouveaux partenaires (agglomérations, sous-préfectures en charge des politiques de la ville, fondations, etc.) pour permettre la réalisation des projets alsaciens de qualité et montrant une réelle plus-value pour les habitants des quartiers dits "sensibles".



6900 visiteurs accueillis lors de l'exposition à la Maison du Parc de mai à décembre 2016

## La face cachée des sols... Du Grand Est

L'Ariena a conçu et édité en 2015 le 14<sup>ème</sup> numéro de la collection des cahiers d'ariena sur la thématique des sols. Intitulé "La face cachée du sol", il est accompagné d'un guide pédagogique numérique. Ce travail mené sur deux ans, fruit d'un partenariat avec la Région Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, a pu être réalisé grâce au soutien de nombreux autres partenaires financiers et techniques (DREAL Alsace, Agence de l'eau Rhin-Meuse, EDF, Fondation Terra Symbiosis, l'Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA) et le Laboratoire d'Analyse de la Microbiologie des Sols - LAMS).

Conformément à ses missions régionales, l'Ariena a proposé d'accompagner le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges lorsqu'il l'a sollicitée pour concevoir et mettre en œuvre une exposition sur la thématique du sol. Ce partenariat a permis de proposer un cheminement pédagogique inspiré du cahier d'ariena facilitant la prise

de conscience des visiteurs par rapport à la thématique du sol et s'appuyant sur des activités immersives et interactives. L'objectif consiste également à favoriser l'appropriation et la connaissance du territoire du Parc par les publics locaux, de recréer du lien entre les maisons du Parc et le public familial de proximité ainsi que le jeune public scolaire.

Le contenu de cette exposition permet de répondre à de nombreuses questions : de quoi est constitué un sol ? Comment se forme-t-il ? Existe-t-il des êtres qui y vivent ? Quels sont leurs rôles ? Quelles menaces pèsent sur le sol ? Comment conserver des sols en bonne santé ? etc.

D'abord présentée dans les locaux du Parc du 6 mai au 23 décembre 2016, cette exposition est désormais itinérante et peut être mise à disposition des structures membres du réseau Ariena ou d'autres associations et collectivités de la région Grand Est qui souhaitent l'emprunter.



## 40 ANS D'ACTIONS EN 40 DATES

La professionnalisation des associations, démarrée dans les années 1990, s'est intensifiée à la fin de cette décennie avec les emplois-jeunes : elle a conduit l'Ariena à accompagner les associations de façon plus rapprochée et individuelle dans la pérennisation et la gestion de leurs ressources humaines, la recherche d'un modèle économique adapté et le suivi de leur activité. Cet accompagnement s'est encore accru depuis 2015 avec le contexte économique et les réformes territoriales.

### 2000

Étude des besoins en formation des salariés en contrat « emplois-jeunes » dans le domaine de l'environnement

### 2001

Création du Tableau de bord de l'Ariena, outil de suivi de l'activité du réseau

### 2003

Premières réunions annuelles des directeurs des structures membres

### 2006

Etude sur la situation financière des associations

### 2011

Agrément régional pour l'accueil de volontaires en Service Civique

### 2013

Appui à la mise en œuvre de la comptabilité analytique dans les CINE

### 2016

Création d'un poste à mi-temps d'appui à la gestion et à la comptabilité des associations membres



© Marie-Hélène Bath/Ariena

# COOPERER

La force du réseau Ariena réside dans sa capacité à développer des projets ambitieux et innovants de coopération en Alsace, dans le Rhin Supérieur et aujourd’hui dans le Grand Est. Chaque année, des formes de coopération nouvelles sont imaginées, à l’échelle locale ou régionale, qui associent les forces et les ressources des différentes parties prenantes, vers une finalité commune : l’éducation à la nature des citoyens.

## Des restaurants de périscolaires en démarche

Suite au dispositif de sensibilisation développé dans les collèges sur l’alimentation (voir page 19), l’Ariena et son réseau ont souhaité mettre en œuvre une démarche d’éducation à l’alimentation située bien en amont de l’arrivée des jeunes au collège, afin de pouvoir les sensibiliser et les accompagner sur cette problématique, avant leur passage vers l’adolescence.

Le dispositif “Écorestos du Périsco”, construit collectivement avec les CINE et coordonné par l’Ariena, s’inscrit dans cette optique et propose un accompagnement de chaque périscolaire volontaire par un éducateur à la nature et à l’environnement. Ce projet vise quatre objectifs : agir pour la réduction du gaspillage alimentaire, éveiller les jeunes au goût et leur donner l’envie et la curiosité de goûter, contribuer à l’amélioration de la qualité des repas servis, sensibiliser les jeunes à l’origine de leur alimentation.



© Guillaume Simon/Ariena

L'accompagnement des équipes périscolaires par un animateur nature-environnement, se décline en plusieurs étapes et prévoit :

- Un état des lieux, sur lequel s'appuiera la suite de la démarche. L'animateur-acc陪agnateur opere des pesées, met en place un questionnaire auprès des équipes pédagogiques et techniques, du prestataire, des cuisiniers et des convives, et observe différents aspects de l'organisation du temps de repas (service, communication, etc.).
- Des temps d'immersion et de sensibilisation des équipes pédagogiques à une alimentation responsable et durable (produits de saison, de proximité et issus de l'agriculture biologique, etc.). Une formation sur l'animation de repas comme temps pédagogique est également proposée.

- L'élaboration et la mise en place d'un plan d'actions par l'équipe périscolaire, accompagné et suivi par l'animateur.
- Un bilan à l'issue du projet. Ce projet est soutenu par la DRJSCS et la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et complété par le cofinancement d'une collectivité locale, prérequis nécessaire pour s'assurer de la volonté politique locale en faveur d'une alimentation responsable. L'Ariena accompagne les associations de son réseau dans ces démarches auprès des collectivités locales. En 2016, un projet accompagné par l'association SINE a débuté au centre périscolaire du Fossé des Treize à Strasbourg. Trois projets démarrent en 2017 dont deux seront suivis par le Moulin (Lutterbach) et l'Observatoire de la nature (Colmar).



© Guillaume Simon/Ariena

**25 700**  
enfants et jeunes sensibilisés  
dans les accueils de loisirs et séjours en 2016



© Céline Langlais/Ariena

## CINE, CPIE : quels labels pour le Grand Est ?

Depuis 2015, les rapprochements engagés entre les labels CINE et CPIE se sont précisés et s'inscrivent désormais dans un processus plus large de rencontres entre associations et collectivités à l'échelle du Grand Est. Celles-ci se déclinent en trois groupes de travail :

- Des rencontres entre les trois réseaux d'éducation à l'environnement (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne)
- Des rencontres inter-associatives avec les associations régionales concernées (Réseaux, URCPIE\*, Conservatoires, LPO, etc.)
- Des rencontres et travaux entre CINE et CPIE et entre l'Ariena et l'UNCPIE\*.

En 2016, l'ensemble de ces travaux a mobilisé l'Ariena à dix reprises pour des réunions physiques à Metz, Nancy ou Strasbourg.

L'enjeu des réflexions engagées sur les labels CINE et CPIE est de construire des synergies de travail sur le Grand Est, mais également d'éviter des phénomènes de concurrence entre labels. Ces deux labels sont associatifs et présentent de réelles proximités. Fort de ce constat, un texte d'engagement commun a été signé entre l'UNCPIE et l'Ariena lors de l'Assemblée Générale de l'Ariena en 2016. Plusieurs réunions ont permis aux 9 CINE (dont 2 CPIE) et aux 5 CPIE (dont 2 CINE) de mieux se connaître. Un rapprochement expérimental des contenus des deux labels a été testé entre deux associations volontaires : le CINE de Strasbourg et le CPIE de Nancy Cham-penoux.

Ces temps de travail et d'expérimentation ont permis d'identifier les principaux axes de rapprochement. Ils portent, d'une part, sur la rédaction d'un référentiel partagé de qualité et l'identification de compétences sur le Grand Est (critères) et d'autre part sur la valorisation de l'action territoriale structurante des associations labellisées en tant que moteur pour le tissu associatif et les territoires du Grand Est (statuts et rôles territoriaux, coopérations avec les associations, nature des apports techniques, mutualisations, etc.). La définition d'un projet commun entre ces deux labels se fera dans le cadre de la réflexion inter-associative engagée sur le Grand Est et en relation directe avec les collectivités partenaires, dont la Région Grand Est. Par leur objet statutaire, leur label et leur niveau de professionnalisation, les CINE et les CPIE n'ont pas vocation à agir seuls mais au contraire à contribuer directement et avec tous (associations et collectivités) au développement de l'éducation à l'environnement sur le Grand Est.

**300**

communes sont concernées  
chaque année par les actions  
de sensibilisation des 9 CINE



Depuis sa création, la coopération et le dialogue avec une diversité d'interlocuteurs et de partenaires ont toujours fait partie de l'objet, des missions et des modes de travail de l'Ariena. A l'échelle locale, dans ses relations avec les partenaires frontaliers ou dans le travail d'organisation de la nouvelle région Grand Est, l'Ariena milite pour que chacun trouve sa place, dans un esprit de mutualisation des ressources et de complémentarité des compétences.





© Marie-Hélène Bath/Ariena

# SORTIR

**Sortir les élèves de l'école, les enfants et les animateurs des accueils de loisirs, les enseignants de leur classe, les cuisiniers de leur cantine, les salariés de l'entreprise... ! Telle pourrait être la devise de l'Ariena qui vise à reconnecter le plus grand nombre à la nature, pour mieux la préserver mais aussi pour les nombreux bienfaits qu'elle procure, notamment sur le plan physique et psychologique. Sortir des sentiers battus, se confronter à de nouveaux champs d'action et s'ouvrir à de nouveaux partenaires font également partie des autres défis du réseau Ariena.**

## Un trio pour la diversité

En 2015, l'Ariena initiait un nouveau dispositif pédagogique reposant sur un trio composé d'une entreprise, d'un territoire (celui d'implantation de l'entreprise) et d'une association locale d'éducation à l'environnement, mobilisés autour d'un objectif commun : favoriser la biodiversité.

Au-delà de l'intérêt que représente ce mécanisme à trois, le dispositif souhaite apporter une contribution directe à la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et bénéficie du soutien de la Région, de la DREAL et de la CCI Alsace qui constituent les membres du comité de pilotage technique.

Néanmoins, ce programme est ambitieux car il suppose pour les entreprises de s'ouvrir à de nouveaux partenaires, associatifs,

dont le fonctionnement et les domaines d'intervention sont très différents des leurs. Les entreprises doivent également s'interroger sur le rôle qu'elles souhaitent jouer, dans le territoire sur lequel elles sont installées, pour un enjeu, la biodiversité, souvent très éloigné de leurs préoccupations habituelles.

L'Ariena accompagne son réseau dans les étapes préalables des projets : état des lieux, rencontres entre associations et entreprises pour se connaître, co-construction et enfin concrétisation des projets. Ces efforts d'accompagnement ont abouti en 2016 à de premières coopérations entre le Moulin et Solinest, à Brumstatt dans l'agglomération Mulhousienne, et sur la construction, par SINE, d'une proposition



© Le Moulin

pédagogique à destination de l'entreprise Puma, sur le secteur d'Illkirch. La Petite Camargue Alsacienne et Diehl Metering sont également entrés dans le dispositif. Par ailleurs, l'Ariena a travaillé avec le comité de pilotage technique sur différents axes de développement du dispositif : l'identification de territoires à enjeux et de personnes ressources à mobiliser au sein d'entreprises prioritaires sur ces territoires, le travail sur les objectifs et critères du dispositif - avec notamment une réflexion collective sur la question des mesures compensatoires - et la communication liée au dispositif pédagogique et aux projets engagés. "Biodiversité : entreprises – associations – territoires" : un tiercé gagnant pour la biodiversité !



© Petite Camargue alsacienne

## « Mettez les dehors ! » Pédagogies et apprentissages au contact de la nature



Une circulaire de l'Éducation Nationale parue en février 2015, relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des établissements scolaires encourage ceux-ci à créer des coins de nature et à favoriser l'organisation de sorties sur le terrain.

En s'appuyant sur cette proposition et dans la continuité d'expériences déjà menées par certaines associations de son réseau, l'Ariena initie une nouvelle démarche intitulée "la nature, c'est la classe !" basée sur la pédagogie du dehors. Celle-ci propose d'accompagner un petit groupe d'enseignants convaincus de l'intérêt de recréer des liens directs entre les enfants et la nature et prêts à emmener leurs élèves dehors, de façon hebdomadaire et tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Les classes peuvent investir, en fonction des disponibilités locales de chaque établissement scolaire, un petit coin de nature ou un espace en pleine nature, qui devient alors une extension de la salle de classe. Tout au long du projet, chaque enseignant est accompagné par un animateur nature pour l'aider à s'approprier la démarche et la poursuivre de façon autonome.

La finalité de ce projet est de montrer à l'ensemble de la communauté éducative qu'un contact régulier et répété, avec et dans la nature, tout au long de l'année, est essentiel et bénéfique dans l'éducation de l'enfant. Pour y contribuer, un protocole expérimental et des critères précis d'observation seront mis en place afin de mesurer l'impact de ce contact hebdomadaire avec la nature sur le comportement des enfants. D'abord orienté vers les écoles, ce projet s'est ouvert à d'autres groupes volontaires : il réunit à ce jour quatre classes, un centre périscolaire et un centre hospitalier pour enfants, engagés dans cette démarche depuis janvier 2017. A l'issue de l'année scolaire 2016-2017, un premier bilan sera effectué en vue du déploiement du projet au cours des deux années scolaires suivantes.

**68 %**  
des animations réalisées  
avec les publics scolaires  
se sont déroulées en extérieur  
en 2016



### 40 ANS D'ACTIONS EN 40 DATES

L'Ariena souligne l'importance du mot "nature" et assume sa mission "d'éducation à la nature et à l'environnement". Elle se mobilise, depuis sa création, pour emmener les publics et ses partenaires au contact de la nature. Elle s'efforce également de sortir des sentiers battus, pour se tourner vers d'autres acteurs, thématiques ou champs d'action, à l'échelle locale, nationale ou européenne.

**2004**

21<sup>es</sup> Rencontres nationales d'éducation à l'environnement (Strasbourg)

**2005**

L'Ariena se tourne vers le partenariat avec les entreprises

**2009**

Formation d'acteurs du réseau roumain d'éducation à l'environnement

**2010**

Création de la Commission Prospective au sein du Conseil d'Administration de l'Ariena

**2012**

Création de la dynamique et du groupe de travail "Sortir ! sur la pédagogie du dehors

**2014**

"Quartier libre pour la nature"

**2015**

"Biodiversité : entreprises, associations, territoires"

**2016**

"La nature, c'est la classe"



© Marie-Hélène Bath/Ariena

# FORMER

Organisme de formation professionnelle, l'Ariena propose, avec l'aide de son réseau, des formes d'apprentissage qui favorisent l'ouverture d'esprit et permet aux professionnels de l'animation nature, débutants ou expérimentés, de s'interroger sur leurs pratiques, de mutualiser, de croiser les regards et de progresser dans leur métier. Au-delà des formations diplômantes et continues qu'elle anime ou coordonne, l'Ariena intègre des enseignements spécifiques dans les dispositifs pédagogiques et organise des formations adaptées à ses partenaires et notamment les collectivités, les enseignants, etc.

## Animateur nature, un métier exigeant mais porteur de sens

L'animateur nature-environnement est un professionnel qui conçoit et organise de façon autonome des projets d'animation et d'éducation à l'environnement avec tous les types de publics (enfants, adolescents, adultes, etc.). Le métier d'animateur nature-environnement demande une grande polyvalence : maîtrise technique de l'environnement (écologie des milieux, patrimoine, connaissances naturalistes et environnementales, etc.), maîtrise de savoir-faire pédagogiques (méthodes et approches pédagogiques, outils pédagogiques,) montage de projets, communication, mais également connaissance du champ institutionnel. Il s'agit aussi et surtout d'un professionnel capable de transmettre des valeurs et de faire émerger une prise de conscience pour que chaque citoyen fasse évoluer ses com-

portements en faveur de l'environnement. Ce métier attire des personnes d'horizons très variés. Une partie d'entre elles a suivi un cursus classique, mais pour une majorité, ce sont des personnes en reconversion professionnelle qui choisissent de se réorienter pour donner plus de sens à leur engagement professionnel. La diversité des profils accueillis fait toute la richesse des formations tout en contribuant à la qualité professionnelle des animateurs et à la dynamique du réseau Ariena qui en emploie un grand nombre.

En 2016 se sont achevés deux cycles de formation la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> promotion BPEJEPs spécialité "Education à l'Environnement vers un Développement Durable" qui ont accueilli chacune 10 et 15 stagiaires.



© Fabio Bortolin/Ariena

**350**  
stagiaires de 22 promotions  
ont suivi la formation BEATEP/BPJEPS  
de niveau IV depuis 1992

## Quelle alimentation au collège ?

Créé en 2013, le dispositif pédagogique "Mangeons sain" est un programme d'actions pluriannuel visant l'éducation de l'ensemble des publics des collèges (et les familles) à une alimentation responsable, durable et locale. Il est animé et coordonné par l'Ariena et son réseau - avec un appui conséquent de la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale - en partenariat avec les services du Département du Bas-Rhin et le Rectorat. Principalement soutenu par le Département du Bas-Rhin, il est complété par une contribution du SMICOM\* d'Alsace Centrale et d'autres collectivités locales.

En intégrant ce dispositif, les collèges se donnent des moyens supplémentaires pour atteindre plusieurs objectifs éducatifs : contribuer à l'éducation à l'alimentation, sensibiliser l'ensemble du personnel (gestionnaires, intendants, cuisiniers, etc.), les élèves et leur famille à une alimentation responsable du point de vue de la santé et de l'environnement, réduire le gaspillage alimentaire dans l'établissement.

Avec les élèves sont organisés l'animation de repas, des ateliers cuisine, des journées de sensibilisation portées par des collégiens volontaires et des temps d'animation avec les parents. Les cuisiniers et intendants sont invités à des temps de formation qui abordent de nombreuses questions telles que la saisonnalité des produits, l'approvisionnement local, la conception de menus végétariens, la diversification et la valorisation des "bars à salades", etc.

Un temps de rencontre annuel est organisé entre les équipes de cuisine et les gestionnaires de tous les collèges impliqués dans la démarche pour échanger sur les résultats obtenus, les problèmes rencontrés et les changements opérés. En 2016, 5 structures du réseau Ariena ont accompagné 4 nouveaux collèges dans le démarrage du programme et 12 établissements dans la poursuite des actions déjà engagées.



© Guillaume Simon/Ariena

# 13000

élèves ont été sensibilisés en 2016 sur la thématique de l'alimentation, dont 58% des collégiens



## 40 ANS D'ACTIONS EN 40 DATES

En 40 ans, l'Ariena a mis en œuvre un programme de formation qui n'a cessé d'évoluer au fil des ans. Elle a su proposer des formations professionnelles en s'adaptant aux différents diplômes et à leurs réformes ainsi qu'aux changements intervenus dans le profil des animateurs : initialement des naturalistes passionnés, ils sont aujourd'hui issus de parcours variés et souvent en reconversion professionnelle. L'Ariena a aussi initié des temps d'échanges de pratiques et de formation destinés aux animateurs en poste, imaginé un apprentissage adapté aux animateurs menant des échanges franco-allemands et développé des modules de terrain à l'attention des enseignants.

© Guillaume Simon/Ariena



## Interroger ses pratiques

La 9<sup>ème</sup> édition des rencontres pédagogiques du réseau Ariena s'est déroulée les 28 et 29 janvier 2016 à la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale. Inscrie dans le prolongement des rencontres 2015 sur le rapport homme/nature, celle-ci avait pour thème "les pratiques pédagogiques du dehors" en lien avec les pédagogies dites "alternatives".

Ces rencontres pédagogiques sont un temps de formation et de partage à destination des animateurs salariés des associations d'éducation à l'environnement qui se retrouvent une fois par an pour échanger sur leurs pratiques et de nouvelles approches pédagogiques.

Construites sous la forme d'ateliers et de conférences animés par des intervenants provenant en partie du réseau Ariena, ces deux journées proposaient d'atteindre les objectifs suivants :

- Identifier et connaître des approches pédagogiques dites alternatives
- Se nourrir de ces nouvelles approches pour enrichir et interroger les pratiques habituelles,
- Mener une réflexion sur la manière et la pertinence d'intégrer ces pratiques dans les actions d'éducation à la nature et à l'environnement,
- Aboutir en fin de rencontre à des pistes de travail et de formations complémentaires à ces deux journées.

Ces rencontres ont permis aux participants d'échanger et de prendre du recul sur un point clé du métier d'animateur nature-environnement, la pédagogie, à travers la prise en compte de la diversité des publics et des approches. 70 personnes provenant de 21 associations du réseau Ariena ont été réunies pour ces deux journées de formation très attendues des animateurs.

\*SMICOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères

- 1992**  
Démarrage de la formation professionnelle à l'Ariena (BEATEP)
- 2005**  
Intervention dans les filières professionnelles
- 2007**  
Premières rencontres pédagogiques annuelles du réseau
- 2009**  
"Les Mercredis du patrimoine", nouvelle formule
- 2011**  
Première formation des animateurs transfrontaliers
- 2013**  
Première promotion de DEJEPs



© Marie-Hélène Bath/Ariena

# INNOVER

Chaque année, l'Ariena initie, avec son réseau, de nouveaux projets, avec de nouveaux partenaires et de nouvelles approches. En s'appuyant la plupart du temps sur une expérimentation locale réussie, la capacité des associations à s'adapter et à se former et l'engagement d'un partenaire prêt à s'investir dans la durée, l'Ariena développe de nouveaux programmes et dispositifs pédagogiques qui essaieront ensuite dans les territoires. Ces innovations donnent lieu à des partenariats audacieux, des méthodes d'intervention inexplorées, des compétences et des métiers parfois précurseurs.

## Un heureux district, des eurodistricts



Depuis 2015 et dans le prolongement du projet Interreg "Une nature, deux langues, un réseau" mené de 2010 à 2013, l'Ariena coordonne un dispositif de projets scolaires transfrontaliers intitulé "Klasse, la nature !". Initié sur le territoire de l'Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace, il a pour objectif de permettre aux élèves âgés de 9 à 11 ans d'améliorer leurs connaissances linguistiques, de favoriser l'échange interculturel et de prendre conscience que la nature et l'environnement ne connaissent pas de frontières. Deux classes jumelées, une française et une allemande, travaillent sur un projet autour de la nature et l'environnement. Elles abordent la même thématique durant une année scolaire, ensemble et

séparément, dans la langue maternelle ou dans la langue étrangère. Selon la séance, l'éducation à l'environnement, l'apprentissage de la langue, ou le travail interculturel, sont mis en avant. Ces projets se déroulent avec l'appui d'un binôme franco-allemand d'animateurs nature transfrontaliers, spécifiquement formé dans ce domaine, lors de quatre séances au fil de l'année, dont deux rencontres franco-allemandes.

Grâce au soutien financier de neuf collectivités membres de l'Eurodistrict ce dispositif coordonné par l'Ariena a permis à 344 élèves de 14 classes françaises et allemandes de travailler sur la thématique du sol vivant au cours de l'année scolaire 2015-2016. Les projets ont été accompa-

gnés par le binôme Maison de la nature du Vieux canal-Oekologiestation Lahr d'une part et la Petite Camargue Alsacienne-TRUZ d'autre part.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le dispositif "Klasse, la nature !" se poursuit sur l'Eurodistrict Region Freiburg - Centre et sud Alsace, grâce à l'engagement de sept collectivités, permettant la participation de huit classes.

Face au succès de ce dispositif sur l'Eurodistrict Freiburg - Centre et Sud Alsace, l'Ariena a entamé en 2016 des discussions avec les trois autres Eurodistricts afin de l'étendre à l'ensemble du Rhin supérieur, en lien avec les acteurs du réseau transfrontalier. Cette possibilité est à l'étude pour la rentrée de septembre 2017 et suppose notamment un travail conséquent de montage financier, formation des associations et mobilisation des partenaires.



**344**  
élèves de 14 classes  
ont participé à ces échanges  
franco-allemands au cours  
de l'année scolaire 2015-2016



© Céline Langlais/Ariena

## Aux sources du dialogue territorial

Depuis les lois de décentralisation MAP-TAM et NOTRe votées en 2015, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sont confiées aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) et devront être effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les intercommunalités peuvent choisir de mettre en œuvre cette compétence en interne ou bien la confier à un syndicat ou une entreprise. Dans le cadre de ces évolutions législatives, le SDEA élargit ses compétences et a décidé de mener un certain nombre d'actions visant à prévenir du risque d'inondations, sensibiliser les publics dans le cadre des travaux de renaturation de cours d'eau et de zones humides, favoriser le dialogue entre les acteurs concernés pour limiter la dégradation des captages et lutter contre l'érosion des sols et les coulées boueuses, créer des supports pédagogiques et d'interprétation sur les sites dénaturés, les zones de captages, et les milieux humides de manière générale.

Pour l'aider dans la mise en œuvre de ces actions, il s'appuie sur les propositions et les compétences de l'Ariena et de son réseau local, pour mobiliser les habitants et les acteurs des territoires concernés sur ces enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et à la prévention des risques naturels.

Dans cette perspective, un partenariat a été signé le 14 décembre 2016 entre le SDEA et l'Ariena sous la forme d'une convention cadre qui favorisera la mise en place de conventions subséquentes entre le SDEA et les associations membres de l'Ariena. La Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale et la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord sont les premiers signataires de ces conventions plus locales, respectivement sur l'animation de dialogues territoriaux sur le secteur de Dambach Epfig et de Momenheim.

**4600**

personnes ont été sensibilisées en 2016 sur le thème du cycle de l'eau domestique, dont 87 % sont des publics scolaires



**Au fil de ses 40 années d'existence,**  
l'Ariena a démontré ses capacités à innover  
et à faire évoluer ses actions à tous les niveaux :  
dans la conception d'outils et la mise en œuvre  
de programmes pédagogiques, la construction  
des coopérations avec ses partenaires,  
son mode de gouvernance, la structuration  
de son réseau, les outils de gestions développés  
au profit de son réseau,  
son organisation interne, etc.



**1994**

1<sup>ères</sup> Assises régionales de l'éducation  
à l'environnement en Alsace  
(Mittelwihr)

**1996**

Edition du premier cahier d'ariena

**2003**

Création du label CINE  
"Centre d'Initiation à la Nature  
et à l'Environnement"

**2006**

"Les Quatre saisons  
de l'écoresponsabilité"

**2007**

Premier extranet Ariena

**2010**

Colloque sur le mécénat  
pour l'éducation à l'environnement  
(mécénat et biodiversité)

**2011**

La mission de l'Ariena  
est reconnue d'utilité publique

**2013**

Le cahier d'ariena n°13 "l'appel  
de la forêt" est disponible  
au format numérique

# ENJEUX & PERSPECTIVES

## Premières coopérations à l'échelle du Grand Est

### Des rencontres

4 réunions de travail ont eu lieu en 2016 entre les anciens réseaux régionaux et les associations d'envergure régionale qui oeuvrent pour l'éducation à la nature et à l'environnement dans la région Grand Est : il s'agit du Groupe de travail inter-associatif ENEDD (Education à la nature, à l'environnement et au développement durable) Grand Est.

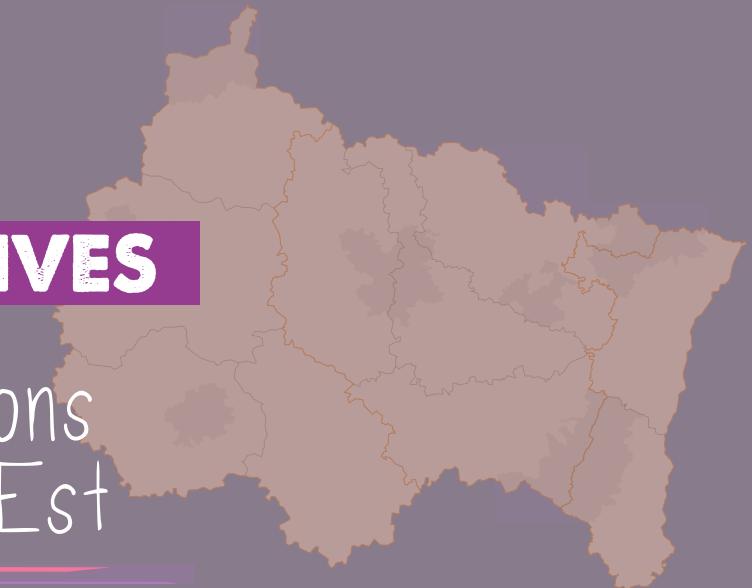
3 réunions techniques et politiques entre les trois réseaux et la Région Grand Est ont été organisées en 2016.

#### Les contributions aux politiques publiques

- Échanges et contributions concrètes à l'appel à projets régional 2017 et aux actions vers les autres publics jeunes et adultes.
- Propositions et contributions dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique publique régionale d'éducation à la nature et à l'environnement sur le Grand Est : grand public, projets innovants, etc.
- Évaluation des premières politiques d'éducation à l'environnement Grand Est avec la Région et la DREAL.
- Contributions aux autres politiques publiques : Plan régional santé, Schéma régional de développement touristique, etc.

#### Objectifs

- Mieux connaître les fonctionnements, actions et projets des anciennes régions.
- Soumettre des propositions afin de faire évoluer les partenariats à l'échelle du Grand Est.



© Céline Langlais/Ariena

### Rapprochement des associations labellisées CINE et CPIE du Grand Est

(3 réunions en 2016)

Démarche d'expérimentation engagée afin de mesurer "in situ" les points de rapprochement et de différence entre les deux labels (2 associations ont analysé leur fonctionnement au regard des critères de l'autre label : le CPIE de Nancy-Champenoux et le CINE de Strasbourg).

Ces deux labels sont dédiés à l'éducation à la nature et à l'environnement et à l'animation des territoires d'implantation des associations labellisées.

Ils engagent l'association sur :

- son projet associatif, éducatif et son évaluation
- son fonctionnement associatif et son contrôle statutaire, administratif et financier
- ses moyens (moyens humains, équipements, bâtiments)
- son territoire d'intervention et sa capacité à porter et à coordonner des projets de territoire avec d'autres acteurs associatifs et publics
- son rôle de relais local des politiques publiques grâce à ses contributions bénévoles et salariées aux instances (Pays, GAL Leader, GERPLAN, etc.).

#### Objectifs

- Favoriser les échanges de pratiques, les coopérations et les mutualisations entre associations labellisées et établir un mode de travail avec les autres associations
- Faire connaître les labels
- Préciser les modalités d'accès aux labels pour les associations intéressées sur le territoire du Grand Est.

# QUARTIER LIBRE pour la nature

## Un outil pédagogique Grand Est

### Le cahier d'ariena

Le numéro 15 d'une série publiée depuis 20 ans et initialement destinée aux élèves de CM1 et CM2 d'Alsace.

### Son thème

Les milieux humides et les problématiques liées à leur préservation.

### Un outil pédagogique conçu, testé et diffusé à l'échelle du Grand Est

Au cours de la phase de conception, chaque double page est testée auprès de 9 classes de CM1/CM2 réparties sur le territoire de la Région Grand Est, par des animateurs de structures d'éducation à l'environnement.

### Des expertises Grand Est

Sur proposition de la Région, ce projet fait l'objet de plusieurs comités de pilotage et de nombreuses rencontres avec les associations et les partenaires du Grand Est et notamment les Inspections Académiques et les conseillers pédagogiques dédiés à l'éducation à l'environnement dans leurs départements respectifs.

### Nouveau format et diffusion

Ce support destiné aux élèves de cycle 3 est accompagné d'un guide pédagogique numérique à destination des enseignants. La mise en ligne de la version numérique du cahier de l'élève et du guide pédagogique sera effectuée fin 2017 avec notamment la création des liens d'accès aux ressources documentaires (photos, vidéos, fiches d'animation, sites ou page internet, etc.) et des liens d'interactivités (zoom, navigation dans le document).

### Partenaires

Ce nouveau cahier est soutenu par la Région Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la DREAL Grand Est.



## Un dispositif pédagogique Grand Est

### Quartier Libre Pour la Nature

Un appel à projets créé et initié par l'Ariena et la DREAL Alsace en 2014 et développé à l'échelle du Grand Est à partir de 2017 par la DREAL Grand Est et les réseaux alsaciens, lorrains et champenois.

### Au cœur des quartiers de la ville

Les habitants des quartiers dits "sensibles" ne sont pas seulement les publics concernés, ils sont aussi les acteurs des projets. Co-construits et co-animés en partenariat étroit par un binôme constitué d'une association d'ENE et une association implantée dans le quartier concerné, les projets impliquent directement les habitants, notamment les jeunes, dans les changements visés : changement de leurs habitudes, changement de leur quartier, changement de leur rapport aux uns et aux autres. Les projets peuvent être menés dans les quartiers eux-mêmes, dans des milieux naturels voisins voire plus éloignés.

### Complémentarité et synergie, les clés de la réussite

La réussite de cette initiative repose sur un fort partenariat technique et pédagogique entre les associations d'éducation à la nature et les acteurs spécialisés dans l'animation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Centres socio-culturels, associations spécialisées de prévention, associations de quartiers, médiateurs, etc.).

### Elargissement à l'échelle Grand Est

Au vu du succès de cette expérience menée en Alsace, il a été décidé d'élargir le dispositif au territoire de la région Grand Est, de l'ouvrir à de nouveaux partenaires institutionnels régionaux (Conseil Régional, SGARE\*, DRDJSCS, Agences de l'Eau) et aux autres têtes de réseau associatives (en Lorraine et en Champagne-Ardenne).

L'appel à projets 2017 a réuni son jury à Nancy le 10 mars 2017 et analysé les 45 dossiers déposés. 16 dossiers ont été retenus sur le Grand Est et sont subventionnés par la DREAL Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

\*SGARE : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes



**Association régionale  
pour l'initiation à l'environnement  
et à la nature en Alsace**

⌂ 6 route de Bergheim  
67600 Sélestat

☎ 03 88 58 38 48

✉ [info@ariena.org](mailto:info@ariena.org)

☞ [ariena.org](http://ariena.org)

facebook Ariena Alsace